



SYSTÈME DE MANAGEMENT DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Le Port Autonome de Cotonou, au regard de sa mission prépondérante, s'est engagé dans la mise en place et le déploiement du Système de Management de la Santé et de la Sécurité au Travail dont le domaine d'application est « Accueil des navires et gestion des infrastructures portuaires ».

La Direction Générale considère que la protection et la promotion de la santé et sécurité au travail comme des valeurs fondamentales pour réduire les dangers et les risques au travail afin de créer un environnement sain et sécurisé pour tous ses usagers sont importantes.

C'est ainsi que la Direction Générale du Port Autonome de Cotonou s'est engagé à mettre en place et appliquer les principes suivants :

- respecter les exigences légales et autres exigences applicables en matière de santé et sécurité au travail;
- assurer l'élimination des dangers et la réduction des risques en utilisant la hiérarchie des mesures de prévention;
- analyser les accidents, incidents et des situations dangereuses et la mise en œuvre des changements qui en découlent et minimiser la probabilité de futures situations similaires ;
- former nos agents aux aspects sécuritaires en vue de promouvoir une solide culture de leadership ;
- assurer la mise en place et le suivi d'un cadre de consultation et à la participation des travailleurs et leurs représentants, au Système de Management de la Santé et de la Sécurité de Travail ;
- améliorer continuellement les aspects sécuritaires de notre système de gestion.
- Cette politique est déclinée en objectifs et actions spécifiques et évaluables qui seront examinés annuellement dans le cadre des revues de Direction.

Afin que le port de Cotonou soit une plateforme logistique sécurisée, la Direction Générale invite donc tous les usagers du Port Autonome de Cotonou à quelque niveau qu'ils soient à s'investir pleinement pour la réussite du Système de Management de la Santé et de la Sécurité au Travail.

Cette politique est disponible pour nos parties intéressées et le public sur le portail web : www.portdecotonou.bj

Fait à Cotonou, le 14 / 01 / 2021



Albert Joris THYS
Directeur Général du Port Autonome de Cotonou,
Autorité portuaire